Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/10/2026 - 218503 - 2024 B 06311 - 453 124 836 - ODREGANE

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le
02 NUV. 2026
Sous le N° 2 185 03

S A S ODREGANE

57 RUE DES MARTYRS

75009 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains	751 862		751 862	680 937	70 925	10.42
	Constructions	2 931 253	299 258	2 631 995	2 741 640	-109 645	-4.00
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	348 955	96 301	252 654	192 159	60 496	31.48
	En cours, avances et acomptes	229 570		229 570	84 288	145 283	172.37
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	3 209 510	12 490	3 197 020	2 935 550	261 470	8.91
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				79 448	-79 448	-100.00
	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	7 471 150	408 049	7 063 101	6 714 021	349 080	5.20
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 400		2 400	2 400		
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	53 188		53 188	167 123	-113 934	-68.17
	Autres créances	3 030 017	43 022	2 986 995	3 270 834	-283 839	-8.68
	Charges constatées d'avance	2 175		2 175	1 188	987	83.07
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	6 374 806		6 374 806	6 116 981	257 825	4.21
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	2 541 282		2 541 282	2 731 507	-190 225	-6.96
	Total de l'actif circulant (IV)	12 003 869	43 022	11 960 847	12 290 033	-329 186	-2.68
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	19 475 019	451 071	19 023 948	19 004 054	19 894	0.10

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 041 750	1 041 750		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	689 250	689 250		
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	104 175	100 000	4 175	4.17
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	14 521 468	12 016 246	2 505 222	20.85
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	725 868	2 859 397	-2 133 529	-74.61
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	46 797	46 797		
	Total des capitaux propres (I)	17 129 308	16 753 440	375 868	2.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques	102 836	129 847	-27 011	-20.80
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)	102 836	129 847	-27 011	-20.80
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 589 299	1 864 954	-275 655	-14.78
	Emprunts et dettes financières diverses	5 080		5 080	
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 207	19 534	-1 328	-6.80
	Dettes fiscales et sociales	68 046	48 149	19 897	41.32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	111 172	188 130	-76 958	-40.91
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	1 791 804	2 120 767	-328 963	-15.51
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	19 023 948	19 004 054	19 894	0.10
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	481 926	532 330		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	3 247		3 247		3 247	
Production vendue de services	422 099		422 099	333 339	88 760	26.63
Montant net du chiffre d'affaires	425 345		425 345	333 339	92 006	27.60
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions				4 000	-4 000	-100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				82 535	-82 535	-100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			68	2	66	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			425 413	419 876	5 538	1.32
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			115 616	118 678	-3 062	-2.58
Impôts, taxes et versements assimilés			34 432	83 439	-49 006	-58.73
Salaires			56 409	90 400	-33 991	-37.60
Cotisations sociales			18 173	20 127	-1 954	-9.71
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			204 161	160 576	43 586	27.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			13 429		13 429	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			608	112	497	444.34
Total des Charges d'exploitation (II)			442 829	473 331	-30 502	-6.44
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-17 415	-53 455	36 040	67.42
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)	292 114	3 022 246	-2 730 132	-90.33
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	132 806	178 762	-45 956	-25.71
Autres intérêts et produits assimilés (2)	92 463	26 975	65 488	242.77
Reprises sur dépréciations et provisions	6 984		6 984	
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	353 240		353 240	
Total des produits financiers (V)	877 607	3 227 983	-2 350 377	-72.81
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		62 496	-62 496	-100.00
Intérêts et charges assimilées (3)	45 340	80 968	-35 628	-44.00
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	3 080		3 080	
Total des charges financières (VI)	48 420	143 464	-95 044	-66.25
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	829 186	3 084 519	-2 255 333	-73.12
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	811 771	3 031 064	-2 219 293	-73.22
Produits exceptionnels (VII)	40 440	149 000	-108 560	-72.86
Charges exceptionnelles (VIII)	40 000	272 836	-232 836	-85.34
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	440	-123 836	124 276	100.36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	86 343	47 831	38 512	80.52
Total des produits (I+III+V+VII)	1 343 460	3 796 859	-2 453 399	-64.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	617 592	937 462	-319 870	-34.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	725 868	2 859 397	-2 133 529	-74.61
(2) Dont produits concernant les entreprises liées	45 299	116 325		
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 22

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations 23
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 25

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels 25
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 26
Art. 832-16 - Précisions sur les dettes 26

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus 27

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	680 937	70 925		751 862
Constructions	2 891 430	39 822		2 931 253
Installations générales, agencements, aménagements divers		77 346		77 346
Matériel de transport	222 306	34 394		256 700
Matériel de bureau et matériel informatique	11 460	3 449		14 909
Autres immobilisations corporelles	84 288	145 283		229 570
Immobilisations financières				
Participations	2 948 040	264 550	3 080	3 209 510
Autres immobilisations financières	79 448		79 448	
TOTAL	6 917 909	635 769	82 528	7 471 150

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	149 790	149 468		299 258
Installations générales, agencements, aménagements divers		7 044		7 044
Matériel de transport	34 446	44 767		79 213
Matériel de bureau et matériel informatique	7 161	2 882		10 044
TOTAL	191 398	204 161		395 559

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	12 490				12 490
Autres provisions pour dépréciation	50 006		21 175		28 831
TOTAL	62 496		21 175		41 321

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	53 188	53 188	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 033	3 033	
Divers état et autres collectivités publiques	2 358	2 358	
Groupe et associés	2 999 135	2 999 135	
Débiteurs divers	24 230	24 230	
Charges constatées d'avance	2 175	2 175	
TOTAL	3 084 120	3 084 120	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 302		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	81 750		

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Autres provisions pour risques	129 847			40 440	89 407
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	129 847			40 440	89 407

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 588 437	278 559	1 006 796	303 082
Emprunts et dettes financières divers	5 080	5 080		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 207	18 207		
Personnel et comptes rattachés	5 884	5 884		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 862	3 862		
Impôts sur les bénéfices	42 860	42 860		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 033	18 033		
Autres impôts taxes et assimilés	1 755	1 755		
Groupe et associés	118 472	118 472		
TOTAL	1 802 590	492 712	1 006 796	303 082
Emprunts remboursés en cours d'exercice	275 511			

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: CREDIT MUTUEL
Montant initial de cette garantie	: 459 500
Montant à la clôture de l'exercice	: 136 717
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/04/2029
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT PARTS SOCIALES FASI (TERLOG)
	:
Emprunt du	: CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie	: 459 500
Montant à la clôture de l'exercice	: 13 926
Date de fin d'échéance de la garantie	: 20/05/2029
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT PARTS SOCIALES FASI (TERLOG)
	:
Emprunt du	: CREDIT MUTUEL
Montant initial de cette garantie	: 1 000 000
Montant à la clôture de l'exercice	: 617 714
Date de fin d'échéance de la garantie	: 05/01/2034
Nature de la sûreté réelle	: PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS LES ROCHERES
	:
Emprunt du	: CREDIT MUTUEL
Montant initial de cette garantie	: 1 000 000
Montant à la clôture de l'exercice	: 694 080
Date de fin d'échéance de la garantie	: 10/10/2032
Nature de la sûreté réelle	:
	:

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
CAUTION DONNEE AU CREDIT AGRICOLE/TERLOG	83 267
CAUTION RECUE AU CREDIT MUTUEL/M.GANNEAU	337 850
TOTAL	421 117

ODREGANE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 041 750 euros
Siège social : 57 rue des Martyrs, 75009 PARIS
453 124 836 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 725 868,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	725 868,15 euros
A titre de dividendes Soit 16,80 euros par action	350 000,00 euros
Le solde	375 868,15 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 14 897 336,41 euros.

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit des comptes courants ouverts au nom de chacun des associés dans les écritures sociales.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 350 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1er juillet 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	350 000,00	350 000,00	0,00
N-2	350 000,00	350 000,00	0,00
N-3	100 000,00	100 000,00	0,00

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Philippe GANNEAU

